

BENIN: Progrès vers l'atteinte des OMD

1. Contexte

Le Bénin a changé de modèle de développement économique depuis le début des années 90 en optant pour une économie de marché. Il est un pays à faible développement humain avec un revenu par tête d'habitant de 540 US \$. Selon les données récentes de l'enquête sur la pauvreté, l'indicateur composite de Développement Humain (IDH) est de l'ordre de 0,437 au Bénin. Cet indice se situe sur une tendance haussière depuis 1975 où il était estimé à 0,312, traduisant ainsi les efforts entrepris en matière d'éducation et de santé. Cependant, en dépit de ces progrès, le Bénin demeure au 161^{ème} rang sur 182 au niveau mondial en matière d'IDH. La pauvreté touche encore une partie importante de la population dans la mesure où 33,3% des Béninois vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec une forte inégalité. Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de l'éducation, où la scolarité gratuite a permis d'atteindre un taux brut de scolarisation de 76,2% en 2007 (avec un niveau d'achèvement du primaire de 65% pour la même année). L'indice de participation des femmes demeure encore très faible (0,454 en 2006) ainsi que la proportion des femmes au parlement (7%). En matière de santé, le paludisme demeure encore la première cause de morbidité et de mortalité dans les groupes les plus vulnérables au Bénin (110 décès pour 1000 habitants en 2006), alors que le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes de 15-24 ans a sensiblement baissé (1,8 % en 2008). Les taux de mortalité infantile et maternelle restent quant à eux encore très élevés. L'accès à l'eau potable, bien qu'étant en progression constante (63,4% en 2006 à 66,3% en 2008), reste inégalitaire entre les différentes régions du pays.

Tableau 1: Indicateurs macroéconomiques de 2005 à 2009

PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES	2005	2006	2007	2008	2009 (Estimations)
Taux de croissance réelle	2,9%	3,8%	4,6%	5,0%	2,5%
Taux de croissance du secteur primaire	-0,8%	5,6%	4,2%	3,8%	3,8%
Taux de croissance du secteur secondaire	5,4%	-0,6%	3,4%	4,4%	5,3%
Taux de croissance du secteur tertiaire	6,0%	3,4%	5,8%	6,9%	0,7%
Exportation en % du PIB	15,6%	11,4%	12,2%	16,8%	14,0%
Importation en % du PIB	48,1%	51,6%	73,1%	68,3%	60,3%
Balance commerciale en % du PIB	-32,6%	-40,1%	-60,9%	-51,6%	-46,3%
Taux d'inflation	5,4%	3,8%	1,3%	7,9%	4,0%
Recettes budgétaires en % du PIB	39%	41%	51%	52%	54%
Crédit à l'Economie en % du PIB	38,09%	40,69%	48,62%	53,15%	58,30%
Investissement total en % du PIB	18,2%	20,6%	20,7%	20,7%	21,9%
Déficit budgétaire/PIB	-1,5%	-2,5%	-1,5%	-3,5%	-4,2%
Stock dette extérieur/PIB	36,9%	11,5%	11,9%	13,4%	17,4%

Source : Gouvernement du Benin

Au plan macro-économique, le taux de croissance économique qui a été en moyenne de 5% sur la période 1991-2002, a baissé à 3% en moyenne tout au long de la période 2003-2005 en raison des caractéristiques structurelles de l'économie béninoise : avec près de 95% de la population active exerçant dans le secteur informel et une population à majorité rurale (47,1%), le Bénin tire une grande partie de sa richesse du secteur primaire (38% du Produit Intérieur Brut (PIB) de la culture du coton (plus de 85% des exportations béninoises). Ce secteur dépend encore de la pluviométrie et des cours du coton sur le marché international. Le secteur industriel est peu développé (14 % du PIB), tandis que le secteur tertiaire (48% du PIB) est dominé par les activités du commerce dont notamment les réexportations vers le Nigeria. De ce fait, le Bénin possède

une balance commerciale structurellement déficitaire avec une forte dépendance vis-à-vis de la politique commerciale du Nigeria. Les développements récents montrent qu'après un recul de la croissance au cours de la période 2003-2005, l'activité économique a repris depuis l'année 2006 avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 5,0% en 2008 contre 4,6% en 2007 et 3,8% en 2006. Non seulement cette croissance a été faible, mais les fruits de cette croissance sont demeurés inégalement répartis au détriment d'une large frange de la population dont le monde rural.

En 2009, les effets néfastes de la crise mondiale ont contrarié les performances économiques et sociales enregistrées par le Bénin depuis 2006. En l'absence de mesures idoines, qui seront mis en exergue dans le rapport 2000=10, les progrès enregistrés par le Bénin au cours des dix dernières années vers les OMD pourraient être compromis. En effet, selon les estimations, la pauvreté monétaire, ressortant à 33,3% en 2008, est estimée s'être aggravée de 1,15%, tandis que le taux brut de scolarisation au primaire, s'être dégradé de 0,20% en 2009, et pourrait se dégrader de 0,54% en 2010 par rapport aux 99,9% prévus en 2010. La mortalité infantile est estimée avoir cru de 1,09 point en 2009 et la prévalence de la malnutrition augmenterait de 0,39% en 2009, et pourrait croître de 0,29% en 2010. Sur le plan économique, le taux de croissance pour l'année 2009 est estimé à 2,5% contre 4,6% et 5,0% respectivement en 2007 et 2008. Ce repli de l'activité en 2009 provient de la baisse du niveau de la production cotonnière, et de la forte baisse du commerce régional notamment avec le Nigéria, en liaison avec les répercussions de la crise internationale. C'est ainsi que le déficit de la balance commerciale est estimé être passé de 286,4 milliards de FCFA en 2008 à 340,6 milliards de FCFA en 2009, soit une détérioration de 54,2 milliards de FCFA résultant de la baisse des exportations.

Par ailleurs, la crise mondiale a exacerbé les tensions sur la trésorerie de l'Etat, et a induit une aggravation du déficit budgétaire. Elle a rendu nécessaire l'intervention des autorités monétaires qui, en juin 2009, ont baissé d'un demi (1/2) point de pourcentage les taux directeurs, dans le souci de stimuler la croissance et d'accompagner les banques dans le financement des économies de l'Union. Le programme économique et financier appuyé par le FMI est arrivé à terme en août 2009 et les discussions n'ont pas pu aboutir à la conclusion d'un nouveau programme. Dans ces conditions, les partenaires commis à l'appui budgétaire ont annoncé qu'ils pourraient être amenés à reconsidérer leur appui financier au gouvernement en 2010. Dès lors, des difficultés budgétaires sont à craindre en 2010 notamment pour le financement des investissements.

Au regard des tendances ainsi enregistrées, les progrès vers les OMD risquent d'être compromis si les réformes nécessaires ne sont pas opérées. Ce, même pour les OMD potentiellement réalisables en 2015 comme ceux relatifs à l'éducation et à l'eau.

2. Quelques progrès notables

Au Bénin, l'éducation formelle regroupe l'Enseignement Maternel, l'Enseignement Primaire, l'Enseignement Secondaire Général, l'Enseignement Technique, la Formation Professionnelle, l'Alphabétisation (en langues nationales) et l'Enseignement Supérieur. En dépit des difficultés budgétaires, l'Enseignement Maternel, l'Enseignement Primaire et l'Alphabétisation ont continué à bénéficier de l'attention soutenue des autorités nationales. Des efforts remarquables ont été accomplis pour concrétiser progressivement l'objectif de l'éducation primaire pour tous.

Dans le domaine de l'enseignement maternel, l'effectif des enfants inscrits à l'école maternelle en 2004 est estimé à 23 325 enfants dont 82,90% sont dans le public. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le primaire, qui était de 82,8% en 2000 a atteint 96% en 2004. Sur la même période, le taux brut de scolarisation des filles et des garçons a progressé pour passer respectivement de 67,9% à 84% et de 97,2% à 108%. Dans le même temps, le Taux Net de Scolarisation (TNS) des enfants de 6-11 ans au niveau national a également connu une amélioration de 28, points entre 1993 (48,7%) et 2005 (77,5%). Sur la période 2006-2008, le taux net de scolarisation s'est globalement amélioré. Au niveau national, le TNS est passé de 61,1% en 2006 à 76,2% (78,3% chez les garçons e 73,9% chez les filles) en 2008 pour un objectif de 100% en 2015.

Tableau 2: Indicateurs sur la performance du secteur de l'éducation selon le genre de 2004 à 2008

Indicateurs	2005			2006			2007			2008		
	T*	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F
Taux d'admission (%)	99,0	101,9	109,0	109	113,6	104	119,3	123,7	114,7	142,96	146,86	138,79
Taux d'achèvement (%)	66,0	77,5	54,0	65	75,6	54	66,3	75,9	56,1	60,60	68,37	52,24
Taux brut de scolarisation (%)	94,8	105,22	84,09	92,99	99,59	85,88	98,5	104,3	92,2	104,27	109,42	98,71
Taux de redoublement (%)	17	16,7	17,4	7,92	8,03	7,92	11,4	11,1	11,7	16,31	16,08	16,60
Taux d'abandon (%)	13,9	13,3	14,8	11,08	11,53	11,88	9,2	8,8	9,8	11,32	10,96	11,76

Source : Gouvernement du Bénin, * G : garçons F : Filles T : Total

Le taux de transition entre le cycle primaire et le cycle secondaire, quant à lui poursuit sa tendance à l'amélioration passant de 77% en 2007 à 78% en 2008. Entre les deux cycles du secondaire, ce taux qui a connu une évolution en dents de scie entre 2004 et 2007 avec une valeur de 65% en 2007, est passé à 67% en 2008. De 2004 à 2008, le système éducatif béninois a enregistré une amélioration de la transition entre le cycle primaire et le cycle secondaire qu'entre les deux cycles du secondaire. Le développement quantitatif du système est la conséquence à la fois des progrès dans le secteur public de l'enseignement, et d'un développement dans l'enseignement privé à tous les niveaux du système, de la maternelle au supérieur.

En dehors de l'enseignement primaire, l'une des priorités attachées à l'OMD N° 2 est relative à l'alphabétisation en langues nationales, gage d'un développement socioculturel et économique. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans a atteint 60,5% en 2008, avec toutefois une évolution en défaveur des femmes: le taux d'alphabétisation chez les femmes est de 50% contre 72,4% chez les hommes. Lorsque l'on considère le taux d'alphabétisation de l'ensemble des adultes, ces performances sont en baisse, avec un taux d'alphabétisation de l'ordre de 29,1% chez les femmes adultes, et 51,4% chez les hommes.

Ces résultats sont les conséquences des politiques volontaristes mises en œuvre au Bénin depuis les indépendances en 1960, l'Education a été déclarée comme une priorité nationale par les différents gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays. Cette priorité s'est matérialisée par les efforts en termes d'allocations budgétaires au système éducatif dans son ensemble. En effet, le financement public de l'éducation a suivi un rythme croissant entre 1996 et 2004 au Bénin avec un taux de croissance moyen annuel de 14,52%. En proportion des dépenses publiques globales, les dépenses d'éducation ont évolué de 15,07% en 1996 à 22,9% en 1999. Depuis cette année, cette proportion a eu une évolution erratique avec son meilleur niveau en 2004 (23,13%), et la part des dépenses d'éducation s'est stabilisée autour de 20% à 22% en 2008. En 2007, le nouveau Président issu de l'alternance démocratique intervenue en avril 2006 a déclaré l'enseignement maternel et primaire gratuits pour tous les enfants en âge d'aller à l'école. Cette décision a contribué à accroître considérablement le flux d'enfants vers l'école primaire.

Par ailleurs, depuis les années 1999-2000, le Gouvernement s'est engagé dans la démarche de la planification du développement axée sur les résultats en adoptant les budgets-programmes. Dès le départ, le secteur de l'Education a fait partie des secteurs prioritaires pour bénéficier des réformes et expérimenter cette nouvelle démarche. En outre, s'appuyant sur les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) du Gouvernement et de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP), le Gouvernement a préparé le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE). Ce PDDSE et la SCRIP sont parfaitement alignés. L'adoption du PDDSE a été un élément cadre permettant aux divers bailleurs d'harmoniser leurs appuis aux secteurs de l'éducation. L'arrangement de ce financement commun a été signé en 2008 entre le Gouvernement et cinq (5) Partenaires Techniques et Financiers à savoir : la Danida, la Banque mondiale, la KfW, l'AFD et les Pays-Bas. Ainsi, d'importantes ressources extérieures ont été mobilisées à travers la signature de l'accord de don du Fonds Catalytique de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Education pour Tous (IMOA-EPT) ou « Fast Track ». A travers le PDDSE, une liste d'indicateurs de suivi des performances du secteur est élaborée, permet de suivre les progrès réalisés, et sert de base de décaissement.

En conclusion, il apparaît que les indicateurs globaux de l'éducation affichent une tendance dont le maintien peut conduire vraisemblablement à atteindre l'objectif d'accès universel à 100% en 2015. Bien que la fréquentation scolaire des filles ait progressé au cours du temps, l'objectif d'atteindre la parité en 2015 reste lointain. Les principaux défis tiennent d'une part, aux disparités entre les régions, et entre les sexes à tous les niveaux élevés, et d'autre part, au taux d'achèvement et de rétention des enfants dans le système scolaire qui ne s'améliore pas durablement. La nouvelle décision relative à la gratuité demande un volume de financement pour soutenir et accompagner la politique d'infrastructures et la recherche de la qualité de l'enseignement dispensé. Du reste, une plus grande priorité devra être accordée à l'enseignement secondaire, technique, et à la formation professionnelle.

3. Des potentiels pour l'atteinte d'autres OMD

Les autres OMD pour lesquels il y a un potentiel sont relatifs à la santé et à l'eau.

En matière de santé maternelle, des efforts appréciables ont été notés par rapport aux soins prénataux, mais l'assistance à la mère à l'accouchement reste encore faible. Cependant, les tendances dégagées par les statistiques montrent que le Bénin tend progressivement vers la cible de 2015 relative à la mortalité infantile. S'agissant de la pandémie du VIH/SIDA, sa stabilisation devient progressivement une réalité. Cependant, le maintien de cette stabilisation et l'inversion de la tendance appellent des actions énergiques en matière de communication pour un changement de comportement, de prise en charge des PV/VIH et d'offres appropriées de services de reproduction. Pour ce qui est du taux de fréquentation des services de santé, son faible niveau n'augure pas de la maîtrise du paludisme et des autres maladies.

Les progrès réalisés dans le secteur de l'Eau sont notables en raison des progrès enregistrés par le pays. Des efforts déployés à partir des années 90 ont porté les indicateurs d'accès à l'eau potable à un niveau qui le rapproche de la cible. La proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable est globalement en baisse quel que soit le milieu de résidence. Estimée à 64,8% en 2001, cette proportion a baissé à 36,6% en 2006 et à 33,7% en 2007. En milieu urbain, cette proportion s'est réduite de 3 points en passant de 24,5% en 2006 à 21,5% en 2007. En milieu rural, la baisse est plus importante (4,1 points) en raison notamment des actions mises en œuvre par rapport au forage de nouveaux puits et à la réhabilitation des puits non fonctionnels.

Ces résultats sont dus au fait que le secteur de l'eau est l'un des secteurs prioritaires du DSRP et, bénéficie de ce fait d'une attention particulière en termes d'allocation de ressources budgétaires pour la réalisation de ces objectifs. Déjà au cours des années 80 à la suite de la Conférence des Nations Unies sur la Décennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DIEPA), le Bénin avait engagé une vaste campagne de construction de points d'eau (PE) en milieu rural. Cela avait permis de construire environ 430 PE/an à l'époque. Par la suite et pour remédier aux insuffisances de la mise en œuvre de la DIEPA, une stratégie nationale d'AEP en milieu rural a été élaborée avec l'appui de la Banque Mondiale en 1991. Cette stratégie nationale avait été axée sur les éléments que sont : (i) la décentralisation du processus de prise de décision ; (ii) la participation financière des populations à l'investissement initial ; (iii) la recherche de la réduction des coûts de construction et d'entretien des ouvrages ; (iv) la promotion du secteur privé national et le désengagement progressif des services publics des activités de construction et d'exploitation. A ces principes, s'ajoutent deux thèmes majeurs que sont la systématisation de l'éducation sanitaire dans les programmes d'hydraulique villageoise, et la déconcentration des services publics d'hydraulique.

Plus récemment, la réforme budgétaire engagée par le Gouvernement, et qui a pour objectif d'accroître l'efficacité des dépenses publiques, a pris en compte le secteur de l'eau depuis 2002. Elle opère à travers un budget programme par objectif (BPO) dans le cadre d'un CDMT triennal glissant. Ce qui fait que le secteur de l'eau a connu des performances remarquables grâce à une meilleure planification et une meilleure exécution de son BPO. Le contenu opérationnel du BPO est axé sur les OMD du secteur et se présente comme un outil de coordination sectorielle qui facilite et justifie la mobilisation de ressources financières plus accrues de la part des bailleurs.

4. Les défis à relever

Sous toutes ses formes, le niveau de la pauvreté au Bénin est relativement préoccupant et est davantage un phénomène rural, bien que des conditions difficiles de vie prévalent au niveau de certains centres urbains. A l'instar de la pauvreté monétaire, la pauvreté alimentaire persiste au Bénin, et il n'est pas évident de renverser la tendance et d'éradiquer la faim d'ici à 2015. Les facteurs qui favorisent la pauvreté au Bénin sont essentiellement les caractéristiques socio-économiques des ménages et l'accès aux services sociaux. Que ce soit en milieu urbain ou rural, les déterminants sont principalement la taille des ménages, l'âge du chef du ménage, le niveau d'instruction, le sexe du chef du ménage, le statut migratoire, l'accès aux infrastructures économiques (logement, santé, eau et l'électricité, télécommunication) et l'accès aux facteurs de production. Globalement, le niveau d'instruction du chef de ménage influence de façon positive le niveau de vie du ménage. Les chefs de ménage qui sont sans éducation ont moins de chance de connaître une amélioration de leur niveau de vie, comparés à ceux qui ont le niveau primaire, secondaire et supérieur. Le statut migratoire exerce aussi une influence positive sur le niveau de vie des ménages à cause des transferts de flux financiers qui permettent d'améliorer le bien-être et de réduire la pauvreté.

La réduction de l'extrême pauvreté et la faim restent essentiellement contraints par la faiblesse de la croissance et de ses sources, ainsi que par la répartition inégale des revenus. Les politiques publiques spécifiques doivent cibler :

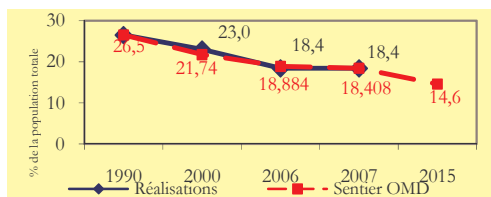
1. la création d'emplois durables ;
2. l'accélération des réformes structurelles nécessaires à l'amélioration de la compétitivité et la diversification de l'économie : réorganisation des infrastructures routières et portuaires, disponibilité et qualité des infrastructures de services (télécoms, énergie, transport, etc.), réforme foncière, amélioration du climat des affaires (fiscalité, justice, réforme administrative et institutionnelle, etc.) ;
3. la promotion du développement équilibré de l'espace national en s'appuyant sur le potentiel de chaque région ;
4. la diversification des sources de la croissance et l'accroissement de l'offre exportable (promotion des filières, notamment dans le secteur rural, appui au secteur privé, etc.) ;
5. la promotion du monde rural avec un accent particulier sur une politique agricole ciblant notamment : (i) l'amélioration de la productivité agricole ; (ii) l'entrepreneuriat agricole, les activités génératrices de revenus et l'accès aux marchés (infrastructures de stockage, transformation de produits agricoles, crédits adaptés, construction de marchés, etc.) ; (iii) l'amélioration de l'état nutritionnel de la population à travers des programmes d'alimentation complémentaire et de cantines bien gérées, des programmes nutritionnels pour les groupes vulnérables à la sécurité alimentaire (filles adolescentes, femmes en état et femmes allaitantes), et, (iv) des programmes de fortification, de diversification diététique et d'information sur la nutrition.

Par ailleurs, il est important de souligner la question de la gouvernance et d'absence de choix de politiques de croissance véritablement pro-pauvre dont la mise en œuvre permettrait d'opérationnaliser les stratégies et interventions appropriées.

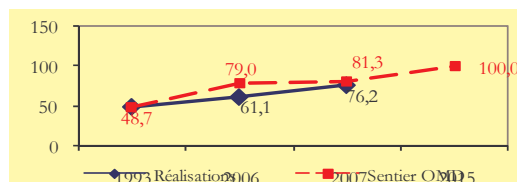
Dans le souci d'améliorer le bien être des populations et pour accélérer la marche vers l'atteinte des OMD, le Gouvernement béninois a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant la réduction de l'extrême pauvreté qui seront formalisées dans la 3^{ème} génération de la SCRP qui est cours de finalisation avec des plans opérationnel. Il s'agit principalement de la mise en œuvre du chantier des réformes structurelles, administratives et institutionnelles ouvert par le Gouvernement depuis plusieurs années et qui avancent lentement.

Evolution des indicateurs OMD au Bénin

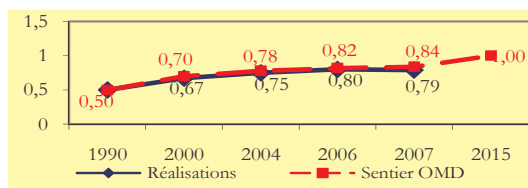
Evolution de l'incidence de l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans de 1990 à 2007 par rapport au sentier des OMD



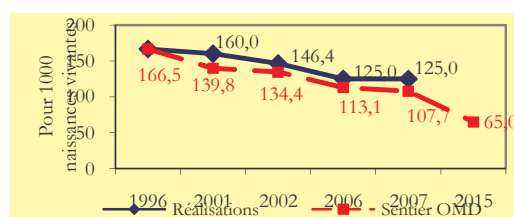
Evolution du taux net de scolarisation au primaire de 1993 à 2007 par rapport au sentier des OMD



Evolution du rapport filles / garçons dans le primaire de 1990 à 2007 par rapport au sentier des OMD

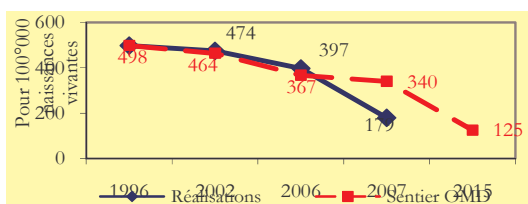


Evolution du TMM5 de 1996 à 2007 par rapport au sentier des OMD

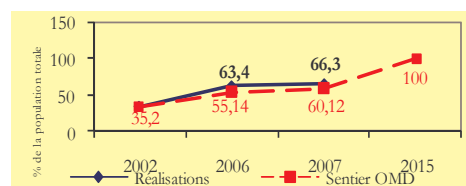


OMD

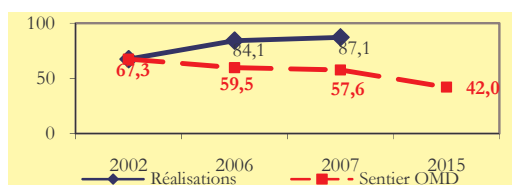
Evolution du taux de mortalité maternelle de 1996 à 2007 par rapport au sentier des OMD



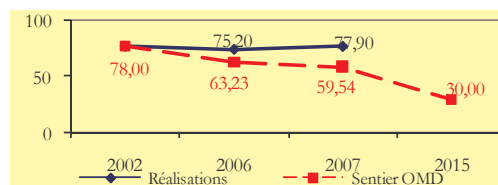
Evolution de la couverture en eau potable de 2002 à 2007 par rapport au sentier des OMD



Evolution de la proportion de ménages ne disposant pas de latrines par rapport au sentier des OMD



Evolution du mode d'évacuation des ordures ménagères dans la nature par rapport au sentier des OMD



5. Annexe

Faible	Moyenne	Fort

Objectifs	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Baseline (year)	Valeur courante l'indicateur	Valeur cible OMD en 2015
1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	1. Réduire de 50% la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté en faisant passer l'indice de pauvreté à 15% d'ici 2015	1. Indice de la pauvreté monétaire	29,6%	33,3%	15%
	2. D'ici à 2015, réduire de 50% le nombre de personnes souffrant de malnutrition	2. Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar us en PPA	47,3%	51,6%	15%
2. Assurer une éducation primaire pour tous	3. D'ici à 2015, assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école	3. Indice de Pauvreté Humaine	48,9%	39,7%	16%
		4. Proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'une insuffisance pondérale	17,9%	18,4%	14,6%
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	5. Taux net de scolarisation dans le primaire	59,3%	76,2%	100%
		6. Taux d'achèvement au primaire	50%	65%	100%
4. Réduire la mortalité infantile	5. Réduire le taux de mortalité infanto-juvénile de 166,5 pour mille en 1996 à 65 pour mille en 2015	7. Taux d'alphabétisation	49,3%	60,5%	100%
		8. Rapport fille-garçon dans le primaire et le secondaire	0,67	0,8	1
5. Améliorer la santé maternelle	6. Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 125 pour cent mille naissances vivantes en 2015	9. Pourcentage des élus locaux par sexe (% des femmes)	3,2%	3,2%	30%
		10. Indicateur de participation de la femme	0,281	0,356	1
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	7. Réduire la prévalence des IST/VIH/SIDA	11. Pourcentage de femmes parlementaires	1,9%	7%	-
		11. Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	146,4	125 pour 1000	65 pour 1000
7. Assurer un environnement durable	8. D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	12. Taux de mortalité infantile	90 pour 1000	67 pour 1000	39 pour 1000
		13. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	-	99%	100%
8. Partenariat Mondial pour le développement	9. Intégrer les principes du développement durables dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	14. Taux de mortalité maternelle	216	397 pour 100.000	125 pour 100.000
		15. Proportion d'accouchements assistés	64%	74%	100%
8. Partenariat Mondial pour le développement	10. Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	16. Taux de couverture en soins prénatals	80,3%	60,5%	100%
		17. Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes de 15 à 24 ans	4,1%	1,8%	1,9%
8. Partenariat Mondial pour le développement	11. Réussir d'ici 2015, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 2/3 des béninois vivant dans des taudis	18. Taux d'utilisation de la contraception	6,9%	11%	40,9%
		19. Nombre d'enfants orphelins du SIDA	42236	32810	Stabilisé
8. Partenariat Mondial pour le développement	12. Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	20. Taux d'incidence du paludisme	132 pour 1000 hbt	109,9 pour 1000 hbt	ND
		21. Taux de létalité due au paludisme	70 pour 1000	140 pour 1000	ND
8. Partenariat Mondial pour le développement	13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés	22. Taux de prévalence de la tuberculose	4,5%	4,5%	Stabilisé
		23. Taux de fréquentation des services de santé (soins curatifs)	34%	45,6%	100%
8. Partenariat Mondial pour le développement	15. traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme	24. Superficie des terres protégées (en %)	-	23,9%	50%
		25. Mode d'évacuation des ordures ménagères : nature	78%	78%	30%
8. Partenariat Mondial pour le développement	16. Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	26. PIB par unité énergétique consommée (rendement énergétique)	2,3%	3,2%	ND
		27. Emission de dioxyde de carbone (par habitant)	619.22	-	ND
8. Partenariat Mondial pour le développement	18. Rendre accessibles, en coopération avec le secteur privé, les avantages des NTIC	28. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	61,1%	66,3%	100%
		29. Proportion de ménages ne disposant pas de latrine ou toilette	67,3%	87,1%	42%
8. Partenariat Mondial pour le développement	18. Rendre accessibles, en coopération avec le secteur privé, les avantages des NTIC	30. Proportion d'unités d'habitation précaires	66,7	ND	ND
		31. Proportion de l'APD consacré aux services sociaux	20,2%	27,45%	Au moins 20%
8. Partenariat Mondial pour le développement	18. Rendre accessibles, en coopération avec le secteur privé, les avantages des NTIC	32. Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	8,3%	2,5%	≤ 15%
		33. Primo demandeurs d'emplois	10717	ND	ND
8. Partenariat Mondial pour le développement	18. Rendre accessibles, en coopération avec le secteur privé, les avantages des NTIC	34. Taux de chômage	0,7%	2,02%	ND
		35. Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants	9,2	10,4	ND
8. Partenariat Mondial pour le développement	18. Rendre accessibles, en coopération avec le secteur privé, les avantages des NTIC	36. Nombre de micro-ordinateurs pour 1000 habitants	1,7	4	ND
		37. Nombre d'utilisateurs d'internet pour 1000 habitants	-	50	ND

